



## **AVIS PUBLIC**

### **ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION N° CA24 20 0252 ADOPTÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (LAS-0041)**

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes intéressées que :

Le conseil a adopté à sa séance du 3 juin 2024, le premier projet de résolution portant le numéro CA24 20 0252 (PP-32) visant à autoriser sur les lots 1 449 385 et 1 449 386 (7333 et 7401-7475, boulevard Newman) la démolition des bâtiments commerciaux et la construction d'au plus 1800 logements privés.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 3 juillet 2024, à 18 h 30, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, LaSalle. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse, ou un autre membre du conseil, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

L'objet de ce projet vise à permettre le développement d'un milieu de vie composé d'habitations, de services, d'une rue publique, d'un parc et de logements sociaux en intégrant les principes de mobilité durable et de transition écologique. À cette fin, des dérogations sont nécessaires au règlement de lotissement n° 2100, au règlement de zonage n° 2098 et au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale durables n° LAS-0146.

Ce projet particulier se situe dans la zone C12-19 et est susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de résolution peut être consulté au bureau de la secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

DONNÉ À LASALLE, ce 21 juin 2024.

Nathalie Hadida, OMA  
Secrétaire d'arrondissement